



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Délais de délivrance des diplômes des étudiants infirmiers dans les IFSI

Question écrite n° 39016

Texte de la question

M. Pierre Vatin attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les délais de délivrance des diplômes des étudiants infirmiers dans les IFSI. En juin, les étudiants savent s'ils ont ou pas leur diplôme, mais il faut attendre les jurys et la délivrance des diplômes fin juillet pour que ces jeunes diplômés puissent être recrutés. Compte tenu de l'implication des personnels de santé dans la lutte contre la covid-19 depuis plus d'un an, il lui semble nécessaire de leur permettre de partir en congés tout en maintenant le bon fonctionnement des services de santé. Il lui demande de prendre des mesures visant à diplômer les infirmiers dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Vatin](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39016

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 mai 2021](#), page 4184

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)